

ACTES

ATELIER DE PLAIDOYER SUR LA FILIÈRE CACAO

NOUVELLES RÉGLEMENTATIONS : STRUCTURATION DU PLAIDOYER DU COMMERCE ÉQUITABLE POUR UNE MISE EN OEUVRE RÉUSSIE

13 MARS 2023 – ACCRA

Un évènement organisé par les plateformes nationales de commerce équitable :



Avec le soutien financier de :



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

En partenariat avec



UN ÉVÉNEMENT CO-FINANÇÉ PAR LA FONDATION DE FRANCE

**Fondation
de
France**

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France réunit sur tous les territoires, des donateurs, des fondateurs, des bénévoles et des acteurs de terrain. A chacun, elle apporte **l'accompagnement dont il a besoin pour que son action soit la plus efficace possible dans tous les domaines de l'intérêt général** : aide aux personnes vulnérables, recherche médicale, environnement, culture, éducation...

Le programme Démocratie, droits humains et solidarité

Partout dans le monde, des organisations issues de la société civile se mobilisent pour la défense des droits humains et de l'Etat de droit. Depuis 1995, la Fondation de France a créé un programme dédié, pour accompagner ces organisations, favoriser le renforcement de leurs capacités et leur mise en réseau. : [ICI](#)

Projet porté par Commerce Equitable France de soutien aux PNCE Ouest Africaines

Objectif: Renforcer les capacités internes et externes des plateformes nationales de commerce équitable d'Afrique de l'Ouest afin d'amplifier la voix des petits producteurs agricoles auprès des décideurs politiques et des instances de gouvernances des labels de commerce équitable. Il s'appuie sur une méthode d'accompagnement par les pairs pilotée par Commerce Equitable France.

PREAMBULE

La réalité de la filière cacao illustre parfaitement les conséquences de chaînes de production mondialisées inéquitables : une pauvreté des producteurs en raison du versement d'un prix trop bas et d'une asymétrie de la répartition de la valeur qui freine l'essor d'une filière rémunératrice et exempte de déforestation, de pollutions chimiques et de travail des enfants.

Pour tenter de répondre à ces défis, de nouvelles initiatives politiques et de nouvelles réglementations émergent en Europe et en Afrique de l'Ouest. L'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana (ICCIIG) a été mandatée par les deux Etats ivoirien et ghanéen pour négocier un prix plus rémunérateur et améliorer les moyens de subsistance des cacaoculteurs, tandis que de nouvelles régulations publiques ouest-africaines et européennes visent à transformer les modes de production de la filière.

Ces initiatives constituent une opportunité de façonner un visage plus durable au secteur cacao, mais aussi un levier pour des relations commerciales plus équitables. Face à ce constat, les plateformes de commerce équitable française et ouest-africaines ont souhaité se réunir autour d'un atelier dédié à la structuration du plaidoyer du mouvement pour porter la voix et les besoins des producteurs de cacao dans ces transformations politiques.



PROGRAMME DE L'ATELIER

Structurer la coordination de nos plateformes pour porter d'une voix commune l'indispensable partage équitable de la valeur au sein de la filière cacao

8h45 - 9h : Mots de bienvenue

9h-9h30 : Présentation des plateformes nationales de commerce équitable

Séquence 1 : Défis et opportunités politiques

9h30 - 10h45 : Table ronde sur les défis et les perspectives à venir dans les négociations politiques sur le prix du cacao

Mme Tawiah Agyarki-Kwarteng (ICCIG)

10h45 - 11h15 : Ce qu'on en retient

Quels changements politiques et réglementaires souhaités d'ici à 3 ans ?

Séquence 2 : Incitations économiques pour un meilleur partage de la valeur

11h30 - 12h15 : Présentation d'incitations fiscales pour un cacao zéro déforestation

M. Alain Karsenty (CIRAD)

12h15 - 12h30 : Ce qu'on en retient

Quelles cibles à influencer pour obtenir ces changements ?

Séquence 3: Nouvelles réglementations et mise en conformité

14h - 14h30 :

Quelles synergies entre plateformes ? (20 mins)

Restitution (10 mins)

14h30 - 15h : Présentation et temps d'échanges

Margaux Dubois (CEF) : Introduction sur le règlement européen sur la déforestation

Discussion : Quelles conditions pour une mise en œuvre réussie ?

Séquence 4 : Alliances stratégiques

15h10 - 15h40 : Présentation des plateformes nationales pour un cacao durable (PNCD)

Arthur Dago Yao, Plateforme ivoirienne pour un cacao durable

Obed Owsu, Ghana Civil-society Cocoa Platform

15h40 - 16h15 : Ce qu'on en retient

Quels apports des PNCE dans les PNCD ?

16h15 - 16h30 : Clôture

Rappel des objectifs de l'atelier :

- Partager la vision des enjeux de la filière et les activités des plateformes en matière de plaidoyer sur le cacao
- Construire une vision et une compréhension communes des nouvelles réglementations et initiatives politiques
- Identifier et renforcer des synergies entre les différentes plateformes ouest-africaines qui travaillent sur la durabilité de la filière cacao
- Développer des réflexions sur les dispositifs incitatifs à la production équitable et durable de cacao

44 participant.e.s des organisations suivantes :

- **Commerce Équitable France (CEF)**, collectif qui représente les acteurs français de commerce équitable et maître d'ouvrage du programme Equité
- **Réseau Ivoirien de Commerce Équitable (RICE)**, réseau de producteurs de cacao qui fédère 70 organisations de producteurs certifiées équitables en République de Côte d'Ivoire (partenaire de CEF dans le cadre du Programme Equité)
- **Fair Trade Ghana Network (FTGN)**, réseau de producteurs qui fédère 35 organisations de producteurs certifiées équitables au Ghana dont 8 dans le secteur du cacao (partenaire de CEF dans le cadre du Programme Equité)
- **Cadre de concertation sur le commerce équitable Bénin/Togo**, qui regroupe des organisations de producteurs nationaux en vue de parvenir à une plateforme commune
- **Plateforme Ivoirienne pour le cacao durable (PICD)**, organisation de la société civile pour la défense des droits des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire
- **Ghana Civil-society Cocoa Platform (GCCP)**, plateforme non-gouvernementale de plaidoyer sur le cacao au Ghana
- **Agronomes et Vétérinaires sans frontières (AVSF)**, maître d'ouvrage du Programme Equité
- **Ebna Royal Consult Limited**, cabinet de consultants qui accompagne le FTGN dans la formalisation de sa stratégie de plaidoyer
- **CIRAD**, centre français de recherche agronomique pour le développement

Le réseau ivoirien de commerce équitable



- Créé en 2009, il réunit 70 organisations de producteurs certifiées commerce équitable
- Siège social à Abidjan (Côte d'Ivoire)
- Site web: www.rice-ci.com
- Missions: Représenter et défendre les intérêts des producteurs certifiés CE de Côte d'Ivoire, contribuer au renforcement des capacités des producteurs et de leurs OPs, et contribuer à la promotion du CE en Côte d'Ivoire.



Le Fair Trade Ghana Network

- Créé en 2013, il réunit 35 organisations de producteurs certifiées commerce équitable
- Siège social à Accra (Ghana)
- Site web : <https://fairtradeghananetwork.org>
- Missions: Mener des activités de plaidoyer pour porter la voix des producteurs, renforcer la capacité de ses membres en matière de production durable et d'accès aux marchés

DÉROULÉ DE L'ATELIER

La journée s'est ouverte avec les mots introductifs de :

- **Florence Blankson**, présidente du Fair Trade Ghana Network
- **Emilie Durochat**, déléguée adjointe chez Commerce Equitable France

Sortir les producteurs de la trappe à pauvreté grâce à une meilleure répartition de la valeur, c'est le projet du commerce équitable.



« La filière cacao n'est pas une success-story. Elle avait pourtant bien commencé : une filière porteuse, avec une demande forte et croissante, un projet de développement du Ghana et de la Côte d'Ivoire pour sortir des millions de producteurs de la pauvreté. Le prix du cacao a été divisé par 3 d'ici les années 80. Sur une table de chocolat, le producteur touche l'équivalent d'un carré. Alors que dans les années 70, il touchait la moitié de cette tablette. La cause de cette dégradation est la concentration des pouvoirs par les entreprises de l'aval. Cette concentration de pouvoir entraîne le paiement d'un prix très faible au producteur, des pratiques commerciales déloyales et une faible marge de négociation des producteurs. »

Emilie Durochat, Commerce Equitable France

PRÉSENTATION DES PLATEFORMES NATIONALES DE COMMERCE ÉQUITABLE

Les plateformes ont été invitées à présenter leurs activités de plaidoyer sur le cacao en répondant à trois questions principales :

1) Quelle est la vision des enjeux/défis de la filière selon votre plateforme ?

CEF	RICE	FTGN	Togo-Bénin
<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilité forte de la France dans la durabilité de la filière - Mobiliser les chocolatiers pour atteindre une meilleure répartition de la valeur 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible accès au marché équitable - Amélioration des revenus - Professionnalisation des OP - Partage équitable des coûts de mise en conformité 	<ul style="list-style-type: none"> - Prix bas et pauvreté - Coûts importants (main d'oeuvre et intrants) - Vieillesse des exploitations et des producteurs (+ manque d'intérêt de la jeunesse) - Mines - Manque d'investissement des producteurs et décideurs 	<ul style="list-style-type: none"> - Réchauffement climatique qui menace la production - Prix trop bas qui ne permet pas de couvrir les coûts de production et d'investir dans la transition agroécologique

2) Une activité de plaidoyer phare sur le cacao ?

CEF	RICE	FTGN	Togo-Bénin
Implication dans les travaux de structuration de l'IFCD	Annulation du projet de taxation sur la prime de développement (2017)	Plaidoyer contre la destruction de parcelles de cacao	Pas encore d'activité de plaidoyer (création en janvier 2023)

3) Une activité de plaidoyer cacao prévue pour 2023 ?

CEF	RICE	FTGN	Togo-Bénin
- Rencontres de plaidoyer auprès des institutions publiques et du secteur privé pour un meilleur prix	- Plaidoyer pour la réduction des coûts de mise en conformité	<ul style="list-style-type: none"> - Afforestation - Mines illégales et dégradation des terres - Créer un front fermier fort face aux décideurs publics 	Pas encore d'activité de plaidoyer (création en janvier 2023)

SÉQUENCE 1 : DEFIS ET OPPORTUNITES POLITIQUES

Table ronde : les défis et les perspectives à venir dans les négociations politiques sur le prix du cacao

Dans un objectif de construction d'une vision commune des processus politiques actuels, les PNCE ont invité **Madame Tawiah Agyarko-Kwarteng, représentante de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana** pour se mettre à jour sur leurs travaux et priorités et échanger sur les perspectives diplomatiques en termes de rémunération des producteurs.



L'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana (ICIG) est une initiative politique ouest-africaine qui vise à atteindre un prix rémunérateur du cacao et à améliorer les moyens de subsistance des producteurs. L'objectif affiché de cette initiative est d'instaurer un pacte économique entre les acteurs du secteur privé et les pays producteurs pour assurer une rémunération décente aux cacaoculteurs.

Un représentant de chaque plateforme a pu poser des questions à Mme Tawiah Agyarko-Kwarteng, représentante de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana.



De gauche à droite : Maizan Kobenan (RICE), Franck Okyere (FTGN), Tawiah Agyarko-Kwarteng (ICIG) et Victoire Cailla (CEF).

1) Quelle est la feuille de route et quelles sont les priorités de l'Initiative ?

L'ICCIG est issue d'un accord entre les présidents du Côte d'Ivoire et Ghana pour mettre en place une initiative diplomatique conjointe centrée sur les questions de prix, de rémunération des producteurs et de rééquilibrage du pouvoir entre les acteurs de la filière.

Le point de départ de l'initiative est la mise en place du Différentiel de Revenu Décent (DRD) en 2019 pour répondre à la volatilité du prix en Côte d'Ivoire et au Ghana. Il s'agit d'un mécanisme de rétrocession de 400\$ la tonne de cacao mais qui vise également la mise en place d'un prix bord champ élevé. Avec l'Alliance Ghana Côte d'Ivoire pour un Cacao Durable, nous voulons nous inscrire dans une trajectoire d'augmentation progressive du prix du cacao durable jusqu'à l'obtention d'un cacao qui couvre l'ensemble des coûts de productions des producteurs et leur permettent de dégager une marge.

Ce dispositif n'a pas encore rencontré de succès pour l'instant, notamment en raison de la pression sur la prime pays de la Côte d'Ivoire et le Ghana qui sont aujourd'hui réduites. Après certaines tensions, les échanges ont repris avec les représentants de l'industrie début 2022 pour obtenir un bon fonctionnement du mécanisme : c'est un point essentiel de notre feuille de route.

Depuis, nous avons travaillé sur les actions à mettre en place pour consolider les mécanismes de prix. Nous organisons depuis novembre des réunions avec des experts pour finaliser nos travaux sur la question du prix.

Cela passe également par du dialogue : nous travaillons à ce que les acteurs du secteur privé puissent comprendre et mettre en place le mécanisme pour qu'il soit plus durable.

« Nous essayons de leur faire comprendre que l'ère de la commodification du cacao est passée: le cacao n'est plus un produit de commodité standardisé et homogène, cette période est révolue ! »

Enfin, nous avons lancé un pacte économique pour le cacao durable qui a été présenté à notre Conseil d'administration. C'est un cadre qui nous met ensemble avec les acteurs du secteur pour travailler sur les questions économiques (prix, diligence raisonnable, déforestation...).

Au niveau des priorités, nous pensons que c'est le moment de se focaliser sur la durabilité économique. Le cacao est complexe : c'est compliqué et politique puisque les producteurs dépendent du cacao. C'est une zone de discussion sensible, cela implique de discuter de manière collaborative avec tout le monde à la table des discussions.

2) Quel rôle pour le mouvement du commerce équitable ?

La plus-value principale du commerce équitable dans ces négociations politiques se trouve dans les activités de plaidoyer. Ensemble nous pouvons partager des vérités communes sur ce que nous voulons accomplir, réfléchir auprès de qui nous voulons les porter et les accompagner pour travailler ensemble.

L'ICCIG réfléchit à la meilleure façon d'apporter de l'expertise à la société civile. De votre côté, vous devez vous concentrer sur le fait de pouvoir atteindre l'objectif d'atteindre des moyens de subsistance aux producteurs.

Plus particulièrement, les échanges avec les producteurs sont fondamentaux pour atteindre plus de durabilité dans la filière, et comprendre les pratiques qui fonctionnent, et celles qui ne fonctionnent pas. Les plateformes de commerce équitable peuvent jouer ce rôle de pont entre les producteurs et les politiques.

3) Quelle vision de l'ICCI sur le partage de la responsabilité pour la mise en conformité aux nouvelles exigences réglementaires ?

« Comment peut-on demander aux cacaoculteurs de travailler sur la durabilité environnementale si une stabilité économique ne leur est pas assurée ? »

Le cacao durable a un coût: il doit donc y avoir une véritable discussion sur les coûts de production du cacao qui seront nécessairement plus importants si les producteurs produisent durablement.

Nous n'avons pas encore lancé ce point de travail de manière formelle mais nous y réfléchissons et nous comptons avoir une discussion saine sur la question des coûts de production.

La traçabilité a un coût et nous devons trouver des solutions pour financer ce coût ! Cela pourrait être soit une prime "traçabilité" payée aux coopératives en plus du prix du cacao, soit un "prix cacao durable et traçable" qui inclurait ce coût supplémentaire. Aujourd'hui on ne peut pas le dire.

Questions du public

Fulbert Dago, Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

Que faites-vous avec d'autres pays qui produisent également du cacao pour éviter le risque
Nous laissons la porte ouverte et nous souhaitons agrandir le nombre de membres de l'initiative.

Frank Okyere, Fair Trade Ghana Network

Quelle est votre marge de manœuvre avec les spéculateurs ?

C'est l'impulsion du marché qui fixe le prix : sur la bourse du cacao la majorité est prévue pour le marché futur ce n'est pas que le cacao physique qui est vendu. Il y a beaucoup d'argent généré pour chaque lot de cacao mais l'initiative n'a pas d'impact sur ce marché.

Nous essayons d'impliquer des personnes qui sont engagées sur le secteur du marché pour comprendre comment éviter les réactions négatives notamment au DRD. Nous devons trouver comment faire en sorte d'atténuer ces défis avec un marché volatil : nous voulons de la stabilité pour les producteurs.

Mais la spéculation du marché est prise en compte dans nos travaux en ce moment.

Edward Akapire, Fair Trade Africa

Le défi est le prix bord champ qui est contrôlé par les deux gouvernements. Quel dialogue avec le Conseil Café Cacao et le Cocobod ? Un prix commun entre les deux pays est-il sur la table ?

Il y a des contextes différents entre les pays et on doit travailler avec les considérations économiques de chaque pays. Nous travaillons conjointement sur la manière la plus efficace et la plus transparente pour fixer le prix bord champ.

Margaux Dubois, Commerce Equitable France

Dans le contexte actuel, quel est le plus grand levier à activer selon vous pour assurer une meilleure rémunération ?

Le plaidoyer est essentiel : nous devons continuer de présenter les faits aux personnes et qu'il n'est pas possible de construire sur le dos de producteurs de cacao pauvres.

Nous devons créer une trajectoire qui va nous mener au point où les producteurs auront des revenus décents.

Ce qu'on en retient : quels changements politiques et réglementaires souhaités d'ici à 3 ans ?

Une fois l'état des lieux des perspectives politiques posé, les participant.e.s ont été invité.e.s à réfléchir entre plateformes sur les changements législatifs et réglementaires souhaités dans leur pays d'ici 3 ans et à n'en prioriser que trois.

RICE	FTGN	Togo-Bénin
1) Simplification de la démarche d'obtention des certificats fonciers et réduction des coûts 2) Application de sanctions en cas de non respect de la politique forestière 3) Associer les réseaux de producteurs aux espaces de décision	1) Une visibilité accrue de toutes les plateformes de cacaoculteurs dans le processus décisionnel 2) Autorisation d'export par les OP ou les plateformes de producteurs à hauteur de 30% des fèves produites 3) Amélioration de l'approvisionnement en intrants durables	1) Accès facilité et à prix réduits des intrants bio 2) Prise en compte du coût de production dans la fixation du prix bord champ 3) Non imposition de la prime fair trade

SÉQUENCE 2 : INCITATIONS ÉCONOMIQUES POUR UN MEILLEUR PARTAGE DE LA VALEUR

Les nouvelles réglementations européenne et ouest-africaine vont permettre la production d'un cacao plus durable, laquelle est nécessairement plus coûteuse.

Cette séquence a pour objectif d'inspirer et de susciter des réflexions sur les dispositifs à imaginer et porter auprès des pouvoirs publics pour assurer un partage équitable des responsabilités dans la mise en conformité.

Alain Karsenty est un économiste-chercheur au CIRAD. Il est spécialisé dans la gestion durable des forêts et travaille sur les réformes des politiques publiques en Afrique centrale. Il vient de publier un article qui fait état de ses dernières recherches sur les incitations fiscales au cacao zéro déforestation et propose de les partager aux participant.e.s.



M. Karsenty a commencé son intervention en soulignant la variété de mécanismes incitatifs pour encourager une bonne gestion forestière :

- Incitations basées sur les prix de marché : les labels
- Incitations basées sur les coûts : la taxation
- Incitations basées sur des subventions (services environnementaux)
- Incitations sur les revenus que l'on peut obtenir de la vente de crédits (carbone, biodiversité)

D'abord, les systèmes d'incitation par certification par tiers-partie. Les systèmes de certification sont nombreux, certains de type privé par tiers indépendant (Fairtrade, Rainsforest Alliance, FSC) mais d'autres sont publiques.

Avantages	Inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Approche inclusive de l'exploitation (et notamment des dimensions sociales)- Systèmes de traçabilité associés- Les certifications sont souvent associées à des producteurs individuels, mais il est également possible de certifier des groupes de producteurs (potentiellement juridictions)	<ul style="list-style-type: none">- Accessibilité financière pour les petits producteurs- Sélection adverse des auditeurs (sélectionnés par les entreprises/coopératives elles-mêmes, donc les auditeurs complaisants auront plus de clients- Disposition des acheteurs à payer le prix

Si on n'arrive pas à avoir des primes suffisantes pour être incitatives, des politiques publiques peuvent intervenir pour accorder des subventions pour encourager des productions certifiées, ou créer une pression fiscale entre produits certifiés et non certifiés. Cela existe déjà dans la foresterie : les certifications privées sont utilisées de plus en plus dans les politiques publiques. A travers des systèmes d'accréditation des certifications, l'Etat peut accorder des avantages fiscaux aux produits certifiés. Les gouvernements peuvent "gouverner" les certifications et conduire leur évolution.

Ensuite, les systèmes de bonus/malus fiscaux : il s'agit de générer des taxes supplémentaires aux produits non certifiés et d'assurer des avantages fiscaux aux produits certifiés.

« Un instrument de fiscalité écologique qui combine une augmentation des prélèvements sur les produits non durables et une diminution des prélèvements sur les produits considérés comme durables »

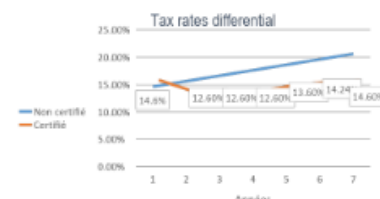
L'objectif est d'atteindre une neutralité budgétaire : avec l'argent collecté via les malus, on va financer les bonus, et le rééquilibrage entre les bonus/malus se fera chaque année pour atteindre de plus en plus de production certifiée durable.

Le bonus/malus devra être associé à des certifications privées ou publiques (agriculture bio, agroforesterie, zéro déforestation....).

Dynamic feebates: certified cocoa example (theoretical, Ivory Coast, 2019)

	Tons (planned)	Export tax	Malus (x1000 CFA)	Bonus (x1000 CFA)	Difference between bonus and malus and total revenues (x1000 CFA)
T0	1 500 000		14,6%		337 829 400
T+1		Rate	15,6 %	12,6 %	3 %
		Receipts	240 645 600	97 183 800	337 829 400
T+2			16,6 %	12,6 %	4 %
			192 053 700	145 775 700	337 829 400
T+3			17,6 %	12,6 %	5 %
			162 898 560	174 930 840	337 829 400
T+4			18,6 %	13,6 %	5 %
			86 077 080	251 752 320	337 829 400
T+5			19,6 %	14,24 %	5,4 %
			30 234 960	307 594 440	337 829 400
T+6			20,60 %	14,6 %	6 %
			0	337 829 400	337 829 400

Potential role of donors: annual budgetary support mechanism guaranteeing "zero revenue loss" if more bonus than expected to pay one year to the other



Les taxes à l'exportation constituent un bon levier pour mettre en place ces systèmes. Il faut parfois s'adapter puisqu'au Ghana, il n'y a pas de taxes d'exportation, les marges des entreprises qui achètent pour le cocobod sont fixées par le Cocobod. Il faudrait réduire les marges pour les entreprises qui fournissent moins de cacao certifié et augmenter les marges pour celles qui fournissent du cacao certifié.

Côte d'Ivoire

En 2019, 1 500 000 de tonnes de cacao ont été taxés à 14,6% du prix FOB. L'objectif est d'avoir 100% de cacao certifié à horizon 2026. Pour cela, il faut pouvoir garder les mêmes revenus fiscaux d'exportation pour l'Etat.

On augmente la taxe d'exportation pour les volumes de cacao non certifiés. Au début, on accorde une baisse significative pour le cacao certifié pour inciter à la certification.

Progressivement on augmente le taux pour le cacao certifié pour avoir une différence de taux entre les deux de plus en plus importante.

Les donateurs internationaux doivent avoir un rôle dans ce système : les gouvernements doivent avoir des prévisions sur les volumes de cacao certifiés l'année d'après.

Ghana

Le levier à actionner est celui des marges accordées aux compagnies qui collectent le cacao pour le Cocobod en jouant sur l'augmentation ou la baisse. Idée de facilités avec des donateurs étrangers pour assurer qu'il n'y ait pas de perte pour le cocobod avec un système équivalent à celui vu tout à l'heure.

Questions du public

Fulbert Dago, AVSF

Comment les Etats ghanéens et ivoiriens ont-ils accueillis ces simulations ? Sous quel label les productions seraient certifiées ?

Le rapport a été remis il y a un an et demi au gouvernement ivoirien. L'étude de la Banque mondiale a été conduite à la demande du gouvernement. C'est toujours à l'étude, il n'y a pas eu d'adoption du système par le gouvernement ivoirien, dont l'agenda est très centré sur l'adoption du DRD. L'incitation passe au second plan. Mais le règlement européen risque de remettre le dossier au premier plan car il faudra trouver des moyens pour donner des garanties zéro déforestation. Il n'est pas sûr que le gouvernement ivoirien choisisse cette voie des certifications. Au Ghana, l'étude a été remise il y a quelques mois, je ne connais pas les réactions du gouvernement.

Sur la question quel label/certification : nous n'avons pas voulu imposer tel ou tel standard, nous avons voulu laisser le choix aux gouvernements nationaux du système de certification qu'il souhaite rendre éligible aux incitations fiscales et conditionner l'amélioration, en fixant les critères.

Obed Owsu, Ghana Cocoa civil-society platform

Au Ghana, seulement 20% du million de cacaoculteurs sont certifiés. Est-ce que l'incitation fiscale sera intéressante pour une population de cacaoculteurs plus grande qu'au Gabon ? Nous ne sommes pas sûrs que la certification soit la bonne approche, car cela n'attaque qu'un volet de la chaîne de valeur. Est-ce qu'une norme commune pour les pays (ARS) serait plus efficace ?

Au niveau du Gabon, toutes les concessions ne sont pas certifiées mais la tendance est positive, il y a de plus de certifications grâce à cette mesure. En fin de compte, l'incitation doit atteindre les producteurs. La capacité des petits exploitants d'être certifiés n'est pas évidente, cela va prendre du temps. En ce qui concerne, la Côte d'Ivoire, la politique du gouvernement est la diversification des cultures. Le gouvernement peut décider que tous les producteurs devraient être certifiés et s'engager dans les normes zéro déforestation. Plusieurs producteurs n'auront pas la capacité d'atteindre ces normes. Il faut donner le temps aux producteurs de s'adapter et de s'investir.

Obed Owsu, Ghana Cocoa civil-society platform

Les approches basées sur les incitations sont plus efficaces que les formes de certifications obligatoires. J'aimerais être en désaccord avec cette hypothèse. Certaines des fèves certifiées n'ont pas été vendues comme étant certifiées, mais l'exemple du Gabon concerne le bois et non le cacao, complètement différent. Nous avons initié des analyses similaires. Ça va prendre du temps que les producteurs soient en conformité avec les certifications mais il vaut mieux le faire plutôt que de privilégier les certifications privées volontaires.

Frank Okyere, Fair Trade Ghana Network

Il serait important d'avoir une norme uniforme auxquels nos deux pays se conforment. On va avoir le défi du suivi des producteurs. Les deux types de certifications sont importantes. La certification obligatoire doit avoir des incitations pour motiver les producteurs à être en conformité. En dehors de ça, je pense que la certification privée demeure importante.

Edward Akapire, Fair Trade Africa

Notre plaidoyer est d'avoir un système où coexistent norme ARS et normes volontaires. Avec les normes volontaires, des critiques demeurent. Il faut que ces deux outils coexistent. Les normes volontaires augmentent le niveau de motivation.

Stephen Ashia, Fair Trade Ghana Network

Les normes volontaires ont joué un rôle pour éviter la déforestation. Elles se focalisent sur le climat et la biodiversité. La coexistence entre ces normes est importante. Il doit y avoir des incitations. FT et RA donnent des incitations aux cacaoculteurs. Il y a un profit tiré par la communauté tout entière. Est-ce qu'il faut se focaliser entièrement l'ARS ? Est-ce qu'il y a de quoi motiver les producteurs ?

SÉQUENCE 3 : Nouvelles réglementations et conformité

Cette session se découpe en deux activités :

- Un décryptage de la version finale du règlement européen sur la déforestation et des défis pour les producteurs de cacao
- Un temps d'échanges et de réactions entre les plateformes pour atteindre une vision commune des messages à porter.

La courte présentation du règlement a permis de couvrir le contenu de la législation en termes de périmètre et d'obligations pour les acteurs européens visés.

Règlement européen sur la déforestation Éléments principaux

Périmètre

7 commodités principales : huile de palme, soja, **cacao**, bois, café, caoutchouc, boeuf

Zéro déforestation : définition de la FAO

Après le **31 décembre 2020** : date butoir après laquelle les produits issus de parcelles déforestées ne seront pas conformes au règlement



Obligations

Mise en place d'un **système de diligence raisonnée** par les acheteurs :

- a) Déclaration de diligence raisonnée
- b) Produits légaux et zéro déforestation
- c) Exigence de traçabilité

Entrée en vigueur des obligations : décembre 2024

Il a aussi été question de mettre l'accent sur les deux grands défis pour les producteurs de cacao : la mise en conformité aux nouvelles exigences et l'arrêt de la déforestation en mettant un terme aux fronts pionniers.

Règlement européen sur la déforestation Deux défis

Mise en conformité

Les acteurs de la filière cacao seront-ils en capacité de mettre en œuvre les moyens techniques pour prouver l'arrêt de la déforestation ?

Quel mécanisme de financement pour mettre en place les systèmes de traçabilité ?

Arrêt de la déforestation

Comment assurer la stabilisation de la production dans les zones actuelles et l'arrêt de déforestation dans les conditions actuelles ?

Le mouvement du commerce équitable salue les ambitions du règlement européen pour lutter contre la déforestation et voit deux grands défis pour parvenir à ces objectifs :

- La mise en conformité aux nouvelles exigences : le règlement pose de nouvelles obligations en termes de traçabilité qui implique des adaptations techniques et logistiques pour les producteurs (données de géolocalisation, utilisation de logiciels, formations, ressources humaines...). Ces adaptations représentent un coût supplémentaire dont le modèle économique n'est pas déterminé.
- La stabilisation de la production de cacao : la déforestation trouve ses origines dans un mécanisme de fronts pionniers. Le bas prix du cacao alimente la pauvreté des cacaoculteurs pour lesquels la manière la plus efficace de tirer des revenus devient d'étendre leur exploitation sur des terres forestières pour profiter de la fertilité des sols. Il y a donc un véritable enjeu à stabiliser la production de cacao là où elle existe déjà.

Pour relever ces deux défis, un pré-requis commun s'impose. Les producteurs de cacao ont besoin d'une rémunération décente, à la fois pour investir dans la géolocalisation de leurs parcelles, mais aussi dans la fertilité de leurs sols via des innovations agroécologiques. **Assurer un meilleur prix aux cacaoculteurs est alors une condition sine qua none pour enrayer le phénomène de déforestation.**

« On a besoin de s'attaquer aux causes de la déforestation. Pour le mouvement du commerce équitable, le prix trop bas du cacao ne permet pas aux producteurs d'investir dans leur transition écologique ».

Réactions du public

Obed Owsu, Ghana Cocoa civil-society platform

Avec cette réglementation, les exportateurs vont devoir identifier la provenance des fèves. Le mécanisme de fixation des prix au niveau international n'est pas suffisant et la question de savoir qui va payer la traçabilité reste entière. L'UE aurait dû aborder cette question en échangeant avec les producteurs : il y a un manque de consultation auprès des pays producteurs avant de mettre en place ces législations.

Nous travaillons avec le Cocobod pour débiter des échanges nationaux notamment au sujet de l'ARS. Si cela n'est pas bien fait, les producteurs vont se trouver exclus du marché européen. Vous devez faire un plaidoyer pour qu'il y ait des consultations approfondies avec les pays producteurs.

Frank Okyere, Fair Trade Ghana Network

Les transformateurs et acheteurs ont également un rôle à jouer puisque si le cacao est lié à une zone de déforestation, ils ne percevront rien. Que vont-ils faire pour soutenir les cacaoculteurs ? Il faut initier des échanges avec ces intermédiaires.

Si le gouvernement ne soutient pas les OP dans la géolocalisation, le coût de la traçabilité sera trop fort. Il faut accompagner les cacaoculteurs dans la géolocalisation. RA et FT n'étaient pas préoccupés par la traçabilité, maintenant ils s'appuient sur la géolocalisation avec polygone. Tout cela signifie que ces entités de certification fonctionnent. La question est de savoir comment les producteurs pourront cartographier/retracer l'origine.

Kobenan Maizan, Réseau Ivoirien de Commerce Équitable

Le problème n'est pas posé comme il se doit. La question n'est pas de réduire la déforestation par la loi. Il y a toujours eu des lois pour empêcher les producteurs de faire de nouvelles parcelles. La vraie raison c'est que les mesures d'accompagnement ne suivent pas. La question est de savoir comment on fixe le producteur sur sa parcelle à travers des innovations et l'amener à produire plus.

Stephen Ashia, Fair Trade Ghana Network

Il n'y a pas eu assez de consultation des pays producteurs, le RDUE ne s'appuie pas sur les lois nationales. Certaines communautés et plantations sont dans des zones protégées. La loi permet qu'ils s'y retrouvent car ils y étaient avant que la zone protégée existe. L'UE risque de ne pas accepter le cacao provenant de ces réserves, alors que la loi ghanéenne le permet. Il faut que les producteurs puissent s'asseoir avec le Cocobod.

Emmanuel Addo, Fair Trade Ghana Network

Qui représente le cacaoculteur dans les négociations entre nos pays et l'UE ? Qui a été la voix du cacaoculteur ? Il est important pour nous de savoir qui parle pour les producteurs.

Emilie Durochat, Commerce Equitable France

Forcément le changement fait peur. Vous avez raison de pointer l'absence de consultation, il faut revendiquer très fort l'inclusion des producteurs dans la déclinaison opérationnelle de ce règlement. Il faut que vous soyez autour de la table.

On peut voir le RDUE comme un risque et se positionner en résistance en changement. On peut aussi se dire que c'est une opportunité de réformer la filière dans son ensemble. On doit se poser la question autrement même si ces risques sont réels. La filière cacao ouest-africaine va dans le mur. Ce règlement européen c'est une opportunité de réformer la filière dans son ensemble : du producteur au consommateur. Je crois qu'il va obliger les multinationales à changer leur business model, on a besoin que ce soit imposé par les politiques publiques. Je ne crois pas que les entreprises vont décider volontairement de s'approvisionner de manière volontaire.

Ce RDUE est une opportunité et il va falloir le décliner ensemble. La mise en place d'un système de traçabilité physique est un vrai défi mais c'est un gain, qui permet de renforcer la coopérative à tous les niveaux qui lui permet de produire un cacao de qualité et durable.



la
se pose est : à quelles conditions ça va marcher ?

Maintenant,
question qui

Maizan Kobenan, Réseau Ivoirien de Commerce Équitable

Les producteurs ne sont pas inquiets par rapport à la nouvelle norme. Le cacao n'est plus rentable, les jeunes sont en train d'aller vers autre chose. Comment on fait pour ramener les jeunes à la cacaoculture ? Si les règles ne tiennent pas compte des besoins des producteurs, rien n'est fait pour renouveler le secteur.

Ce RDUE pourrait être bénéfique si on réfléchit à qui paye la mise en conformité. Au début, certaines coopératives ont payé leur propre GPS, mais l'exportateur a jugé que les données n'étaient pas fiables. **Comment on garantit la fiabilité des outils ?** Qui paye ses outils ?

Frank Okyere, Fair Trade Ghana Network

Il faut qu'il y ait une entité prête à supporter ce coût. Cela suppose des capacités au niveau de la coopérative. Il faut que tous les cacaoculteurs comprennent les implications. Il faudra **faire des campagnes de sensibilisation pour parler d'une seule voix**. Il y a d'autres groupes de plaidoyer, comment garantir que tous comprennent ce qu'il se passe ?

Stephen Ashia, Fair Trade Ghana Network

Au Ghana, il y a plusieurs groupes de cacaoculteurs. Bon nombre ne fonctionne pas. Certains sont là juste pour réceptionner les intrants du Cocobod. Il n'y a que quelques groupes de cacaoculteurs qui savent ce qu'il se passe. Ma préoccupation à l'égard du gouvernement, c'est que le cacao lui appartient, c'est lui qui vend le cacao au monde. Si le gouvernement ne met pas de mesures en place, tout restera sur les épaules des producteurs.

Maizan Kobenan, Réseau Ivoirien de Commerce Équitable

Qui va permettre au producteur de trouver de nouvelles sources de revenus ? **Il va falloir que l'UE réfléchisse à comment elle peut accompagner les producteurs. Il faut augmenter les prix du cacao.**

Comment fait-on pour que le producteur ait des connaissances qui lui permettent d'avoir d'autres activités ?

Emilie Durochat, Commerce Equitable France

La **question du financement de l'accompagnement est clé** : il y a besoin d'avoir un fond dédié pour financer l'accompagnement des coopératives qui pourrait être abondé par les Etats des pays producteurs, l'UE et les entreprises acheteuses qui vont acheter ce cacao traçable. Une autre idée, c'est l'idée d'une prime cacao traçable. Vous allez identifier dans vos coopératives combien ça coûte d'assurer la traçabilité du cacao, qui sera incluse dans le prix du cacao. On rend visible le coût supplémentaire.

Une fois que les conditions pour une législation efficace ont été posées, les participants ont été invités à se questionner sur les alliances à construire au sein et en dehors du mouvement du commerce équitable pour porter d'une seule voix des messages communs au Nord comme au Sud.

Deux représentants des plateformes nationales de cacao durable ivoirienne (PICD) et ghanéenne (GCCP) ont présenté la feuille de route et les priorités de leurs organisations, pour inviter à réfléchir à des synergies.

Présentation de la Ghana Cocoa Civil-society Platform (GCCP)

M. Obed Owsu, chargé de campagne chez Ecocare Ghana
Représentant de la plateforme ghanéenne pour le cacao durable



Cette plateforme d'ONG ghanéennes a été mise en place il y a 3 ans pour comprendre les problèmes terrains et porter un plaidoyer au niveau international de manière collective.

L'objectif est de s'engager vis-à-vis des gouvernements pour traiter la question des prix : nous voulons nous assurer que les personnes concernées se retrouvent à la table des décisions et que le bien-être des producteurs soit au centre des échanges puisque sans eux, il n'y a pas de fèves de cacao.

About GCCP:

- Key Objectives of GCCP:
 - Provide a common platform for joint action and agenda setting by members for effective cocoa sector advocacy.
 - Provide an avenue for key discussions, learnings and sharing for members to monitor and advocate for improved policies and practices in the cocoa sector.
 - Support members with capacity strengthening in lobbying and advocacy and other key areas.

La plateforme travaille sur des partenariats (notamment avec le Voice network ou avec une organisation suisse à l'ambassade suisse) grâce auxquels elle fait passer ses messages de plaidoyer au-delà des frontières.

M. Owsu a ensuite fait le point sur quelques activités de plaidoyer passée :

- Création d'un lien central entre les producteurs et le gouvernement en 3 ans
- Travail avec l'UE sur la question du cacao durable (réunions en ligne, rencontre avec un représentant de la Commission)



- Soutien d'activités nationales

Et sur les difficultés rencontrées :

Some notable milestones:

- Becoming the main linkage between Civil society and government
- International recognition and acceptance in EU sustainable cocoa talks
- Working effectively with cocoa cooperatives and farmer groups
- Issuing of statements and responses to national cocoa issues
- Following up on the advocacy issues such as cocoa rehabilitation and implementation of LID policy



Some challenges:

- Inadequate funding for platform and members activities
- Slow pace of national-level processes i.e. cocoa talks, ARSO standard development, CFI activities etc.
- Absence of well-organized National cocoa farmers union to lead on some critical advocacy issues



La plateforme a récemment recruté un consultant pour élaborer **une stratégie de plaidoyer pour saisir de nouvelles opportunités**, lesquelles sont reproduites ci-dessous.

Context:

- In pursuit of the governance reform agenda in Ghana, GCCP is taking advantage of the:
 - current situation where the EU and the UK have initiated processes to pass regulations that will require some form of due diligence on forest-risk commodities; and
 - On-going sustainable cocoa dialogue (cocoa talks) aimed at identifying commonly agreed challenges, finding workable solutions and developing roadmaps and programmes to address these agreed challenges



La GCCP s'est déjà dotée d'une théorie du changement: régler la problématique de la pauvreté permet de régler les problèmes de déforestation et d'équilibre entre la demande et l'offre (puisqu'il faut pouvoir gérer la production pour réduire ces problématiques).

Key Identified advocacy issues:

En partant de ces éléments, des dossiers de plaidoyer à développer sur les prochains mois ont été ciblés :

- Pricing Policy & Mechanism (Fair Benefit Sharing Arrangement)
- Policy and Legislative Implementation and Reform
- Productivity and Environmental Sustainability
- Inclusion, Transparency and Accountability
- Institutional and Organizational Building

[Présentation de la plateforme ivoirienne pour un cacao durable \(PICD\)](#)



M. Arthur Yao Dago, Chargé
de programme chez INADES
Représentant de la plateforme
ivoirienne pour le cacao durable



**PLATEFORME
IVOIRIENNE POUR
LE CACAO
DURABLE**

« Nous voulons être à l'image de l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire-Ghana mais au niveau de la société civile ».

La Plateforme Ivoirienne pour le Cacao Durable est un groupe de travail de la société civile et des organisations de producteurs pour la défense des droits des producteurs de cacao en Côte d'Ivoire. Elle a vu le jour en 2020 et a été mise en œuvre par l'INADES.

La PICD a formalisé une stratégie de plaidoyer :

OBJECTIF GENERAL

Contribuer à la bonne gouvernance dans la filière cacao, à la production durable et au bien-être des producteurs

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- ❖ Améliorer l'environnement (juridique, institutionnel etc.) favorable à la bonne gestion de la filière cacao
- ❖ Favoriser la préservation urgente des écosystèmes existants
- ❖ Accompagner l'amélioration des revenus et du bien-être des producteurs

La volonté de la PICD est de faire des propositions aux décideurs publics pour que le cadre réglementaire soit adapté aux réalités de la Côte d'Ivoire.

M. Yao a passé en revue quelques actions de la plateforme :

- Organisation d'un atelier sur le cadre juridique et lancement d'une étude pour émettre des propositions auprès du Conseil Café-Cacao ;
- Renforcement des capacités des membres sur les thématiques de la filière (diligence raisonnée, revenu décent, règlement UE et le plaidoyer en général)
- Réunions de travail
- Collaboration avec la GCCP : organisation d'un atelier sur la déforestation et le revenu vital.
- Collaboration avec les OSC des pays consommateurs (notamment VOICE) : cela permet d'être plus informés et de renforcer la connaissance de la filière.

Discussions sur la formation d'alliances stratégiques entre plateformes

Sur la base de ces présentations, les plateformes ont été invitées à réfléchir sur des manières de collaborer ensemble.

La parole est d'abord donnée aux plateformes de cacao durable.

Arthur Yao, Plateforme Ivoirienne de Cacao Durable

Le RICE pourrait nous accompagner dans l'amélioration des revenus des producteurs : il peut nous aider sur cet objectif et jouer un rôle pour faire bouger les industriels sur le prix payé qui nous semble trop bas pour que les producteurs.

Puis aux plateformes de commerce équitable :

Fortin Bley, Réseau Ivoirien de Commerce Equitable

Ce que nous avons à gagner c'est de porter des messages d'une seule voix pour influencer les décideurs publics.

En formation plénière, le RICE et le FTGN ont ensuite partagé leurs réflexions pour consolider des synergies communes au mouvement du commerce équitable.

Maizan Kobenan, Réseau Ivoirien de Commerce Équitable

La collaboration a déjà commencé avec Équité 1 mais il faudrait densifier les rencontres en dehors du cadre d'Équité. Il faut organiser des rencontres formelles entre le FTGN et le RICE.

Fortin Bley, Réseau Ivoirien de Commerce Equitable

Il faut assurer une mise à niveau sur les thématiques de la filière et avoir des échanges par visioconférence.

Emmanuel Addo, Fair Trade Ghana Network

Nous nous sommes rendus compte que les partenariats régionaux sont importants notamment avec le RICE. Cependant, il y a des points sur lesquels ils sont plus forts que nous et à partir desquels on peut apprendre d'eux.

Nous travaillons tous pour la même cause : notre priorité c'est le niveau de vie des producteurs. Nous pourrions nous asseoir avec le RICE et énumérer les points sur lesquels on peut faire des partenariats. Il faut se rencontrer pour pouvoir échanger et travailler ensemble.

Emilie Durochat, Commerce Equitable France

De ces discussions, il ressort le besoin de renforcer le dialogue entre vos plateformes pour échanger vos connaissances.

LE MOT DE LA FIN



Les plateformes nationales de commerce équitable réunies à Accra le 13 mars pour un atelier de plaidoyer cacao

Cette journée d'atelier a permis de balayer de nombreux sujets clés pour le plaidoyer du mouvement du commerce équitable en faveur d'une filière plus économiquement et environnementalement durable.

Cet atelier a été un lieu de rencontre pour se mettre à jour sur les différentes initiatives politiques et réglementaires en cours et s'accorder sur les besoins actuels de la filière. Système de bonus/malus, fonds pour la traçabilité, prime au cacao durable : les réflexions sur les conditions pour assurer un cacao rémunérateur, traçable et sans déforestation ont fait naître plusieurs idées de mesures qu'il appartiendra aux plateformes de faire mûrir et de porter au travers de messages de plaidoyer communs.

A maintes reprises a été souligné le manque de représentation des producteurs dans les processus législatifs européens. Il a alors été identifié comme primordial pour le RICE, le FTGN et CEF de travailler conjointement pour s'accorder sur des positions communes à diffuser en Europe comme en Afrique de l'Ouest.

Au-delà de l'écosystème du commerce équitable, les plateformes ont eu l'occasion de faire la connaissance de représentants d'initiatives politiques et de la société civile en Afrique de l'Ouest avec lesquels des synergies sont à construire.

« Il y a un besoin de renforcer les synergies entre les différents réseaux pour porter une voix forte, celle des producteurs. Il faut s'assurer que les négociations politiques ne se fassent pas sans eux et contre leurs intérêts ».

Victoire Caïla, Commerce Equitable France